RCS : BRIVE LA GAILLARDE
Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 30172
Numéro SIREN : 500 750 567
Nom ou dénomination : SARL JULIEN CHRISTIAN

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2020 sous le numéro de dépôt 500

Greffe du tribunal de commerce de Brive

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/500

Déposant :

Nom/dénomination : SARL JULIEN CHRISTIAN

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 500 750 567

N° gestion : 2007 B 30172

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

SARL JULIEN CHRISTIAN
SAINT GERMAIN LE LIEVRE

19250 MEYMAC

Dossier Fiscal

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

[redacted]

Agence

ASS DE GESTION ET DE COMPTABILITE CORREZE
Avenue de la Résistance

19200 USSEL
Tél : 05 55 46 00 20

195005366 - U102

CERFRANCE
entreprendre, ensemole

Association de Gestion et de Comptabilité des entreprises corréziennes
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Limoges - Siren 488 759 531 - APE 741C

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa N° 11084*19

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2019

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/10/2018	et clos le	30/09/2019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cochez la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B*(entreprises de transport maritime), cochez la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL JULIEN CHRISTIAN	
SIRET 5 0 0 7 5 0 5 6 7 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
SAINT GERMAIN LE LIEVRE 19250 MEYMAC 05 55 95 63 51	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Commerce de gros d'animaux viv — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %	14830	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	38120				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérés (art. 238 *quindecies*)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*	Jeunes entreprises innovantes	Pôle de compétivité , art. 44 *undecies*
Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*	Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies*	Zone de la restructuration de la défense art. 44 *terdecies*
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier côtée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quarter W — dans le secteur du logement social, art. 244 quarter X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre :	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? 0 — Si oui, indication du logiciel utilisé : POMO Comptabilite

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable — S/I : I	Nom et adresse du conseil — S/I :
AGC19 Puy Pinçon - BP30 19001 TULLE — ***Tél :*** 0555215590	***Tél :***
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : Lieu :
	Qualité et nom du signataire :
Tél :	Signature :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES FINANCES

TDFC 195005366 U 102

Copyright RedTitan (2019) V19.01

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2019

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

SARL JULIEN CHRISTIAN

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
M JULIEN CHRISTIAN ASSOCIE EXPLOITANT Gerant ST-GERMAIN-LE-LIEVRE 19250 MEYMAC	640	2018					
M JULIEN CHRISTIAN ASSOCIE EXPLOITANT Gerant ST-GERMAIN-LE-LIEVRE 19250 MEYMAC	640	2019					

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Copyright RedTitan (2019) V19.01

TDFC 195005366 U 102

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa
N° 11956*20
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SARL JULIEN CHRISTIAN — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise : SAINT GERMAIN LE LIEVRE 19250 MEYMAC

SIREN : 5 0 0 7 5 0 5 6 7

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 30/09/2019

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	13000	030 13000	
	Immobilisations financières* (1)		040	3189	042	3189
	Total I (5)		044	16189	048 13000	3189
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	76200	052	76200
	STOCKS Marchandises*		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	65026	070	65026
		Autres* (3)	072	23495	074	23495
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	61983	086	61983
	Charges constatées d'avance *		092	373	094	373
	Total II		096	227077	098	227077
	Total général (I + II)		110	243266	112 13000	230266

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	64000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	6400
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	41992
	Report à nouveau	134	7853
	Résultat de l'exercice	136	43080
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	163324
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	11251
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 39886)	172	55691
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	66941
	Total général (I + II + III)	180	230266

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	751
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

TDFC 195005366 U 102

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2019) V19.01

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa N° 10957*19

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL JULIEN CHRISTIAN

Néant ☐ *

Exercice N clos le 30/09/2019

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export et livraisons intracommunautaires 209	210	475143
	Production vendue	biens		215	214	
		services*		217	218	
	Production stockée*	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222	6650
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	135
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	481928
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	299920
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	99186
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier :			242	15588
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243	1092		244	4552
	Rémunérations du personnel*				250	10000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259			262	20
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
			Total des charges d'exploitation (II)		264	429265
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	52663
	Produits financiers (III) 280	287	Charges financières (V)		294	
	Produits exceptionnels		(IV)		290	
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 *octies*) 347			300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 *quinquies* D) 348				
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)		306	9870
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) – Charges (II+V+VI+VII)					310	43080

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	43080	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.not)	324	9870		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail-immobilier et de levée d'option ; Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986 ; ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981 ; JEI (44. *sexies* A) 989				
	ZRD (44 *terdecies*) 127 ; ZRR (44. *quindecies*) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 *undecies*) 990				
	ZFA (44 *quaterdecies*) 345 ; Investissements outre-mer 344				
	Bassins urbains à dynamiser à BUD (art. 44 *sexdecies*) 992				
	Dont divers : Créance due au report en arrière du déficit 346			350	
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2 352	52950	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2 370	52950	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

TDFC 195005366 U 102

Copyright RedTitan (2019) V19.01

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa 3 N° 10958*20

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JULIEN CHRISTIAN

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial (400)		(402)	(404)	(406)	
	Autres (410)		(412)	(414)	(416)	
Immobilisations corporelles	Terrains (420)		(422)	(424)	(426)	
	Constructions (430)		(432)	(434)	(436)	
	Installations techniques matériel et outillage industriels (440)		(442)	(444)	(446)	
	Installations générales agencements divers (450)		(452)	(454)	(456)	
	Matériel de transport (460)	13000	(462)	(464)	(466) 13000	
	Autres immobilisations corporelles (470)		(472)	(474)	(476)	
Immobilisations financières (480)		2438	(482) 751	(484)	(486) 3189	
TOTAL (490)		15438	(492) 751	(494)	(496) 16189	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		(500)	(502)	(504)	(506)
Immobilisations corporelles	Terrains	(510)	(512)	(514)	(516)
	Constructions	(520)	(522)	(524)	(526)
	Installations techniques matériel et outillage industriels	(530)	(532)	(534)	(536)
	Installations générales, agencements, aménagements divers	(540)	(542)	(544)	(546)
	Matériel de transport	(550) 13000	(552)	(554)	(556) 13000
	Autres immobilisations corporelles	(560)	(562)	(564)	(566)
TOTAL		(570) 13000	(572)	(574)	(576) 13000

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	(578)	(580)	(582)	(584)	(586)	(581)	(587)	(589)
Plus-values taxables à 19% (1)			(579)	Régularisations	(590)	(583)	(594)	(595)
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							(591)	
TOTAL					(596)	(585)	(597)	(599)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2019) V19.01

TDFC 195005366 U 102

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa N° 10959*20

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

DGFiP N° 2033-D-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL JULIEN CHRISTIAN — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	29942
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	34207
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI	397	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2019) V19.01

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

TDFC 195005366 U 102

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa N° 11483*19

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

5

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SARL JULIEN CHRISTIAN — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/10/2018 et clos le : 30/09/2019 Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	475143
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	475143

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	6650
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrée sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	6651

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	400873
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	10321
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	20
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	411214

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **(TOTAL 1 + TOTAL 2 – TOTAL 3)**	137	70580

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF)	117	70580

Cadre réservé au mono-établissement au sens de de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X		Effectifs au sens de la CVAE*	023	
Chiffre d'affaires de référence (report de la ligne 106)					022	475143
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)					026	
Période de référence	024	01102018			160	30092019
Date de cessation						

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD *§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.*

TDFC 195005366 U 102

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2019) V19.01

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa N° 11622*18
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2033-F-SD 2019

(1)

Néant ☐*

EXERCICE CLOS LE 30092019

N° SIRET 5 0 0 7 5 0 5 6 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL JULIEN CHRISTIAN

ADRESSE (voie) SAINT GERMAIN LE LIEVRE

CODE POSTAL 19250 VILLE MEYMAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	640

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique JULIEN | Nom(s) CHRISTIAN | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions 640 | Naissance : Date 15/07/1958 | N° Département | Commune ST ANGEL | Pays | Adresse : N° | Voie ST-GERMAIN-LE-LIEVRE | Code postal 19250 | Commune MEYMAC | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Nom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

TDFC 195005366 U 102

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2019) V19.01

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

cerfa N° 11623*18
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G-SD 2019

(1) Néant ☐*

EXERCICE CLOS LE 30092019 N° SIRET 5 0 0 7 5 0 5 6 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL JULIEN CHRISTIAN

ADRESSE (voie) SAINT GERMAIN LE LIEVRE

CODE POSTAL 19250 VILLE MEYMAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

TDFC 195005366 U 102

Copyright RedTitan (2019) V19.01

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

2019

CALC219BF4

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(article 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL JULIEN CHRISTIAN
Numéro SIRET du principal établissement	50075056700017
Code APE	

Adresse du siège social si différente	SAINT GERMAIN LE LIEVRE
	19250 MEYMAC

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	52950
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 x durée de l'exercice en mois /12	38120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	38120

l	**III . Bénéfices soumis au taux normal** (a - c - h - i)	14830
m	**IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux 19 %** (d - j - k)	

Copyright RedTitan (2019) V18-01

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

TDFC 195005366 U 102

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

(article 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL JULIEN CHRISTIAN
Numéro SIRET du principal établissement	50075056700017
Code APE	

Adresse du siège social si différente	SAINT GERMAIN LE LIEVRE
	19250
	MEYMAC

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

Copyright RedTitan (2019)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES COMPTES PUBLICS

TDFC 195005366 U 102

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

(article 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fond et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur / souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

TDFC 195005366 U 102

Copyright RedTitan (2019) V18-01

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

AGC19
Puy Pin on - BP30
19001 TULLE
TEL : 0555215590

SARL JULIEN CHRISTIAN
SAINT GERMAIN LE LIEVRE

19250 MEYMAC

Numero : 195005366
Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

L ' A N N E X E

1 - DETTES ET CREANCES PROVISIONNEES ET COMPTES DE REGULARISATION

CODE	LIBELLE	DEBITS	CREDITS	SOLDE
Charges a payer				
4081	FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	4240	8566	4326 CR
Comptes de regularisation actif				
486	CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1373	1001	373 DB

2 - REGLES COMPTABLES

LES CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ONT ETE APPLIQUEES CONFORMEMENT AUX PRINCIPES GENERAUX D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DEFINIS PAR LE CODE DE COMMERCE, LE DECRET No 83-1020 DU 29 NOVEMBRE 1983. CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS CRC 2002-10 ET 2004-06 ET L'INSTRUCTION FISCALE BO 4A-13-05 RELATIFS A L'AMORTISSEMENT ET LA DEPRECIATION DES ACTIFS, ET SAUF EXCEPTION ALORS PRECISEE EN FAITS MAJEURS, LA METHODE SIMPLIFIEE DITE PROSPECTIVE A ETE RETENUE. LES EVENTUELS FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES SONT COMPTABILISES EN CHARGE. LES DUREES D'AMORTISSEMENT RETENUES CORRESPONDENT AUX DUREES D'USAGE.

ARTICP - 12/02/14

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

AGC19
Puy Pinon - BP30
19001 TULLE
TEL : 0555215590

SARL JULIEN CHRISTIAN
SAINT GERMAIN LE LIEVRE

19250 MEYMAC

Numero : 195005366
Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

L'ANNEXE

DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE

AUCUNE DEROGATION SIGNIFICATIVE AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE DE LA COMPTABILITE NE MERITE D'ETRE SIGNALEE.

3 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

AUCUN FAIT MAJEUR NE MERITE D'ETRE SIGNALE.

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

AGC19
Puy Pinon - BP30
19001 TULLE
TEL : 0555215590

SARL JULIEN CHRISTIAN
SAINT GERMAIN LE LIEVRE

19250 MEYMAC

Numero : 195005366
Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

CONTROLE FORMEL

LE CONTROLE FORMEL NE REVELE AUCUNE ANOMALIE.

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

AGC19
Puy Pain on - BP30
19001 TULLE
TEL :- 0555215590

SARL JULIEN CHRISTIAN
SAINT GERMAIN LE LIEVRE

19250 MEYMAC

Numero : 195005366
Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

CONTROLE DE VRAISEMBLANCE

B I L A N

LE CONTROLE DE VRAISEMBLANCE BILAN NE REVELE AUCUNE ANOMALIE.

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

AGC19
Puy Pinon - BP30
19001 TULLE
TEL :- 0555215590

SARL JULIEN CHRISTIAN
SAINT GERMAIN LE LIEVRE

19250 MEYMAC

Numero : 195005366
Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

CONTROLE DE VRAISEMBLANCE

R E S U L T A T

LE CONTROLE DE VRAISEMBLANCE RESULTAT NE REVELE AUCUNE ANOMALIE.

ARTICP - 12/02/14

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30/12/2019

Dénomination Sociale : **SARL JULIEN CHRISTIAN**

Capital Social : 64 000.00 €

Siège Social : SAINT GERMAIN LE LIEVRE
19250 MEYMAC

RCS de BRIVE N° : 500 750 567

L'an deux mil dix-neuf,
Le trente décembre.

Les associés de la SARL JULIEN CHRISTIAN se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur JULIEN Christian, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE l'EXERCICE	**43 079.82 €**
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	**7 852.74 €**
Mise en report à nouveau	**50 932.56 €**

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 50 932.56 €.
L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 41 991.88 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30/12/2019

Dénomination Sociale : **SARL JULIEN CHRISTIAN**

Capital Social : 64 000.00 €

Siège Social : SAINT GERMAIN LE LIEVRE
19250 MEYMAC

RCS de **BRIVE** N° : **500 750 567**

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE l'EXERCICE	**43 079.82 €**
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	**7 852.74 €**
Mise en report à nouveau	**50 932.56 €**

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 50 932.56 €.
L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 41 991.88 €.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

Copie certifiée conforme
VB / 20/02/2020 14:15:01
N° de dépôt - 2020/500 / 500750567